



## Commission Régionale Futnet

### Procès-Verbal N°6

---

Réunion en visioconférence du 18 mars 2024

---

**Participant : MM. Vincent VOISINOT – Jérémy CARMELLE (excusé) – Julien CRESPO (excusé)**

**Assistent : MME Stéphanie TARCHOUN – M. Michaël MAURY (DGA) - M. Thomas AIGUADEL-JALEME**

#### 1. Organisation de la phase Régionale du Championnat Régional

La Commission prend note du forfait de deux équipes :

- . MONTRouGE FC 92
- . BONNEUIL EN FRANCE ASC

La Commission modifie le planning prévisionnel et finalise les derniers détails de l'organisation.

#### 2. Préparation de la réunion d'informations avec les Clubs et du tirage au sort

La Commission finalise les documents qui seront présentés lors de la réunion :

- . le dossier d'organisation de la compétition
- . le dossier arbitrage

Un point est fait sur les informations à recueillir de la part des Clubs avant la compétition.

La Commission décide d'envoyer aux Clubs à l'issue de la réunion d'information un fichier dans lequel ils devront mentionner les noms, prénoms et numéros de licence des joueurs. À retourner le 28 mars au plus tard.

Il est acté que le tirage au sort des poules sera réalisé en dernière partie de la réunion, ainsi que les principes suivants :

- . 4 poules de 4 équipes
- . 2 chapeaux : l'un contenant les Clubs « têtes de série », ayant remporté leur phase départementale, l'autre, les Clubs ayant fini second
- . 2 Clubs d'un même District ne peuvent pas être dans la même poule